

SELARL CDJ VERRIER

Commissaire de Justice près le Tribunal Judiciaire de Charleville-Mézières

PHILIPPE VERRIER
PIERRE VERRIER

Commissaires de Justice

Compétence Nationale pour les constats

1, RUE DE LORRAINE – 08000 – CHARLEVILLE MEZIERES

Tél 03 24 56 48 32 – Fax 03 24 33 46 76

philippeverrier6@huissier-justice.fr



PROCES-VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE
ET SEPT NOVEMBRE**

A LA REQUETE DE

La **SAS TRESOR OUBLIE**, Société par Actions Simplifiée immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 933 755 522, dont le siège social se situe à (75001) PARIS, 229 Rue Saint Honoré, représentée par sa Présidente en exercice, Madame HUSSON Julie, domiciliée en cette qualité audit siège.

MADAME HUSSON M'EXPOSE LES FAITS SUIVANTS :

- La requérante a organisé une chasse au trésor en date du 01.10.2022.
- Cette chasse consistait à reconstituer une adresse mail en faisant des recherches historiques, puis adresser un mail à celle-ci pour gagner.
- Le trésor a été découvert en date du 08.10.2024 à 13h06.
- En conséquence, il m'est requis de dresser procès-verbal de constat des éléments fournis par l'équipe gagnante.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition et y faisant droit,

Je, Pierre VERRIER, Commissaire de Justice associé au sein de la SELARL CDJ VERRIER, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES – 08000 - 1, rue de Lorraine, soussigné, certifie avoir procédé ce jour aux constatations ci-après :

CONSTATATIONS

- Je rencontre Madame HUSSON Julie en mon étude à (08000) à CHARLEVILLE-MEZIERES.
- Celle-ci me présente la carte au trésor ainsi que les éléments fournis aux participants pour cette chasse au trésor.
- La photographie de la carte de chasse au trésor correspondant est insérée ci-dessous.



- Madame HUSSON me remet ensuite plusieurs éléments relatifs à ce jeu de chasse au trésor, à savoir :

- Copie « Règlement du Trésor d'Euskadi ».
- Copie du mail envoyé le 08.10.2024 à 13h06 par l'adresse mail « christine.bouby@wanadoo.fr » à « 1856djenapellot@tresoroublie.com ».
- Copie d'une attestation signée par les gagnants. *Madame HUSSON m'indique que 5 participants forment l'équipe gagnante.*
- Copie des recherches effectuées par l'équipe gagnante.
- Copie des pièces d'identité des membres de l'équipe gagnante.

- J'annexe l'ensemble de ces éléments au présent constat.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit à la société requérante.

Coût comme à l'original.

Me Pierre VERRIER

